



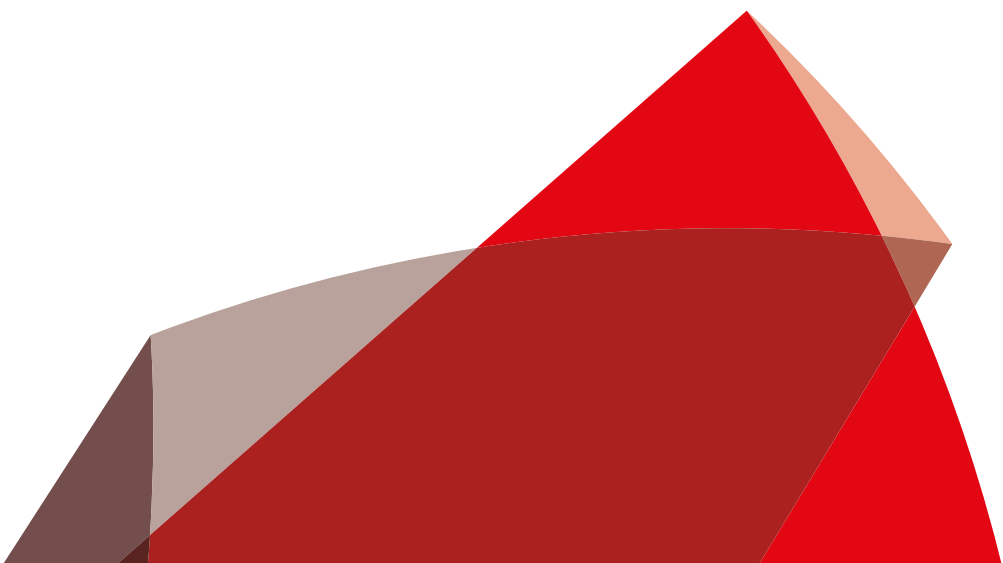
**Kanton Bern**  
**Canton de Berne**

---

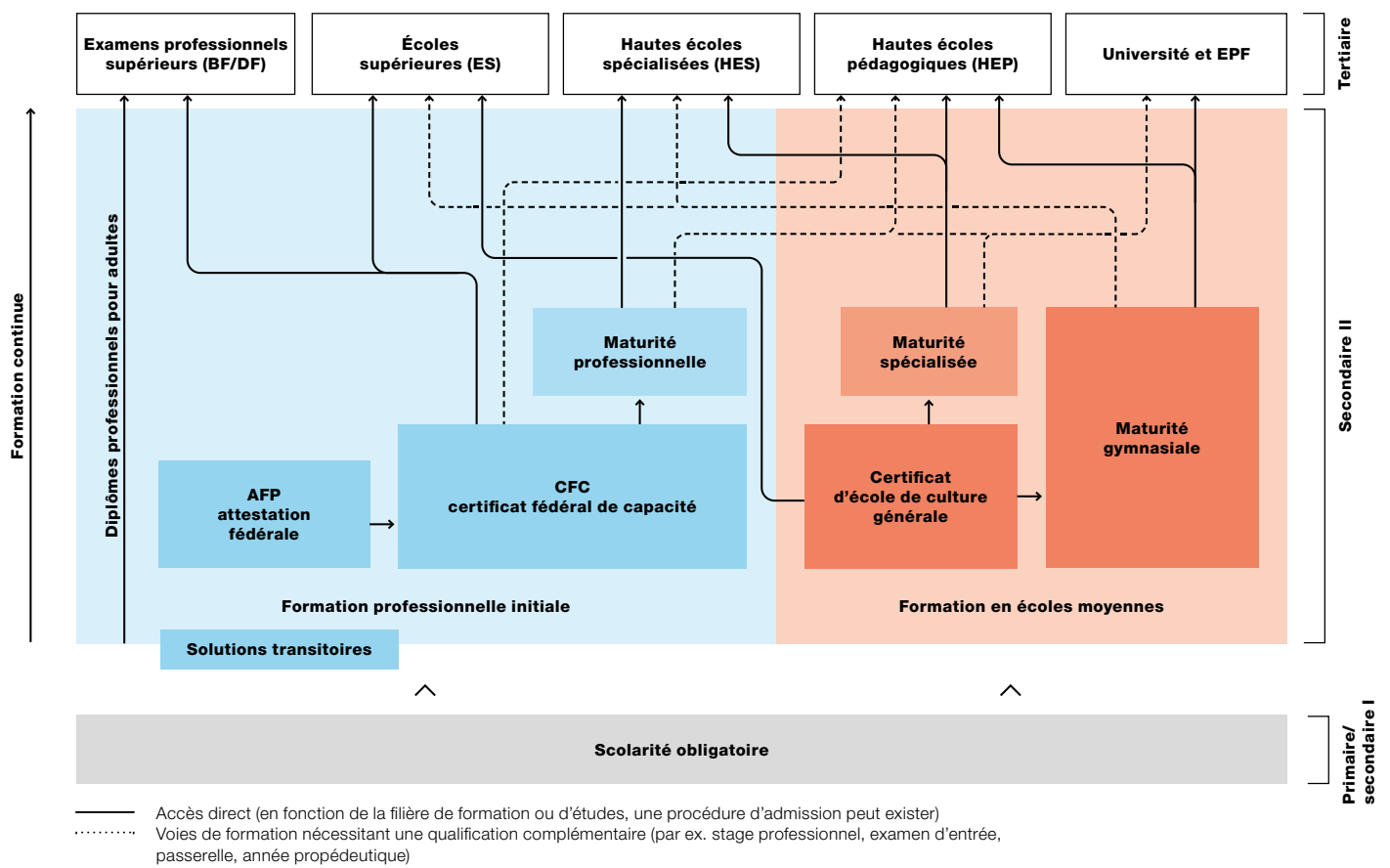
BIZ Berufsberatungs- und Informationszentren  
OP Centres d'orientation professionnelle

## **Formation**

Nous vous présentons  
le système de formation dans  
le canton de Berne



## Voies de formation après l'école obligatoire



**Formation professionnelle initiale de 2 ans avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP)** Une formation professionnelle initiale avec AFP permet aux jeunes ayant des aptitudes essentiellement pratiques de suivre une formation adaptée à leurs besoins et de recevoir une certification professionnelle reconnue au niveau fédéral. L'AFP donne accès à une formation professionnelle initiale de 3 ou 4 ans avec CFC.

**Formation professionnelle initiale de 3 ou 4 ans avec certificat fédéral de capacité (CFC)** Une formation professionnelle initiale avec CFC permet d'acquérir les qualifications requises en vue d'exercer une profession déterminée de manière autonome. Elle donne accès à la formation professionnelle supérieure. Il est également possible de préparer la maturité professionnelle pendant la formation CFC ou à l'issue de celle-ci.

**Offres transitoires** Les offres transitoires sont des offres de formation axées sur la pratique et sur le monde du travail qui sont proposées à l'issue de la scolarité obligatoire. Elles complètent le programme de l'école obligatoire et préparent les élèves aux exigences de la formation professionnelle initiale. Elles s'adressent à des jeunes qui, pour des raisons scolaires ou sociales, ne sont pas encore prêts à entamer une formation professionnelle initiale ou qui n'ont pas encore trouvé une place d'apprentissage. Les qualifications acquises augmentent les chances de trouver une place d'apprentissage.

**Maturité professionnelle fédérale** La maturité professionnelle complète la formation professionnelle initiale avec CFC par une formation générale approfondie. Elle donne accès à la formation professionnelle supérieure. Moyennant un examen complémentaire, il est également possible d'accéder à une université ou à une école polytechnique fédérale (EPF).

**Examen professionnel fédéral** Un examen professionnel fédéral permet à des professionnels d'acquérir une première spécialisation et d'approfondir leurs connaissances après la formation professionnelle initiale. Il débouche sur l'obtention d'un brevet fédéral (BF). Ce titre constitue en général une condition d'admission à l'examen professionnel fédéral supérieur.

**Examen professionnel fédéral supérieur** Un examen professionnel fédéral supérieur permet à des professionnels d'acquérir la qualification d'expert dans leur branche ou d'obtenir un poste de direction au sein d'une entreprise. Il débouche sur l'obtention d'un diplôme fédéral (DF).

**Filières de formation des écoles supérieures (ES)** Les filières de formation des écoles supérieures s'adressent aux professionnels possédant un certificat fédéral de capacité ou une qualification équivalente. Elles encouragent l'acquisition de compétences dans le domaine de la responsabilité professionnelle et managériale. Elles ont une orientation plus généraliste et plus large que les examens fédéraux. Elles débouchent sur l'obtention d'un diplôme ES reconnu au niveau fédéral.

**Hautes écoles spécialisées (HES)** Les hautes écoles spécialisées proposent des filières d'études axées sur la pratique et effectuent de la recherche appliquée et développement. Le cursus de bachelor conduit en règle générale à un diplôme professionnalisant. Au niveau master, les filières des hautes écoles spécialisées dispensent aux étudiants un savoir approfondi et spécialisé et les préparent à l'obtention d'un diplôme professionnalisant supérieur. L'admission sans examen à une haute école spécialisée présuppose un certificat de maturité professionnelle.

**Diplômes professionnels pour adultes (DPA)** Toutes les formations professionnelles initiales permettent d'obtenir un certificat fédéral de capacité (CFC) ou une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP). Pour obtenir l'un ou l'autre de ces diplômes, plusieurs voies sont possibles : suivre une formation professionnelle ordinaire ou raccourcie, accéder directement à l'examen final ou encore faire valider les acquis de l'expérience.

**Maturité gymnasiale** La maturité gymnasiale prépare les élèves à l'enseignement supérieur. Elle leur transmet une culture générale étendue et d'importantes compétences transversales. La maturité gymnasiale en poche, les élèves peuvent aussi entamer directement des études dans une université (médecine et sport avec des qualifications supplémentaires), une école polytechnique fédérale ou une haute école pédagogique. Le plus souvent, une qualification supplémentaire est nécessaire pour accéder aux hautes écoles spécialisées (p. ex. stage professionnel, test d'aptitude).

**École de culture générale et maturité spécialisée** L'école de culture générale (ECG) prépare les élèves à une filière d'études en école supérieure, en haute école spécialisée ou en haute école pédagogique dans les domaines professionnels Santé, Travail social et Pédagogie. En plus d'une culture générale étendue, les élèves acquièrent, dans le cadre de stages et de l'enseignement spécifique au domaine professionnel choisi, des connaissances et des compétences propres à leur futur quotidien professionnel. Le certificat d'école de culture générale leur permet d'accéder aux écoles supérieures de leur domaine professionnel, mais aussi à la maturité spécialisée orientation Santé, Travail social ou Pédagogie. La maturité spécialisée orientation Santé ou Travail social, à son tour, ouvre les portes des hautes écoles spécialisées dans le domaine professionnel correspondant et la maturité spécialisée orientation Pédagogie permet d'accéder à la filière de bachelor menant à l'enseignement au degré primaire (diplôme d'enseignement) dans les hautes écoles pédagogiques.

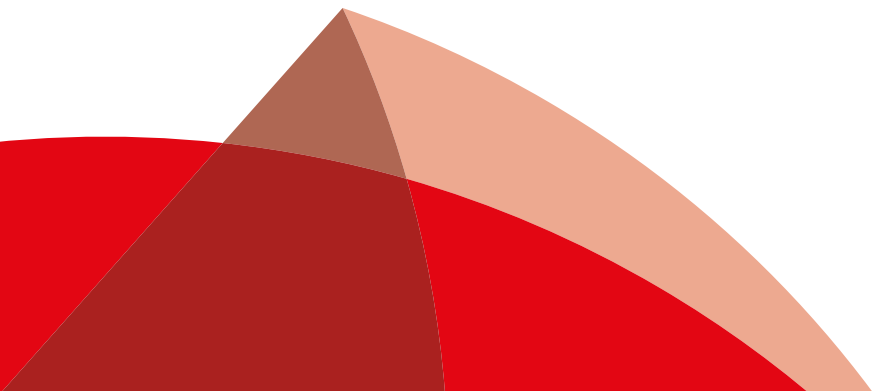
**Hautes écoles pédagogiques (HEP)** Les hautes écoles pédagogiques forment les étudiantes et étudiants à l'enseignement dans un degré scolaire (degré primaire, degré secondaire I et degré secondaire II) ainsi qu'à la pédagogie spécialisée. Pour accéder directement aux différentes filières de formation axées sur la pratique, la maturité gymnasiale, la maturité spécialisée orientation Pédagogie, un diplôme de haute école supérieure ou un bachelor universitaire est requis. Dans le cas de la pédagogie spécialisée, un diplôme d'enseignement ou un bachelor dans un domaine apparenté, accompagné de prestations supplémentaires, permettent d'accéder directement à la filière d'études.

**Universités et écoles polytechniques fédérales (EPF)** Les universités et les écoles polytechniques fédérales dispensent un enseignement scientifique basé sur les connaissances les plus récentes à l'échelle internationale et transmettent les compétences méthodologiques, la pensée et la recherche scientifiques. Les études sont structurées selon le modèle international à trois niveaux (bachelor, master et doctorat). L'accès aux hautes écoles requiert généralement une maturité gymnasiale ou un examen complémentaire (passerelle) après une maturité professionnelle ou spécialisée.

Venir.Avenir.

Ce qui rend le système suisse de formation unique, c'est sa perméabilité. Que vous ayez en poche le diplôme d'une formation professionnelle initiale ou d'une école moyenne, tous deux vous donnent accès à des possibilités de perfectionnement variées et nombreuses.

Les Centres d'orientation professionnelle vous guident dans le système de formation en vous offrant renseignements et conseils.



# Contact

## OP Bienne / BIZ Biel

Rue Centrale 64  
2503 Biel/Bienne  
Tél. 031 635 38 38  
op-bienne@be.ch  
biz-biel@be.ch

## OP Tramelan

Chemin des Lovières 13  
2720 Tramelan  
Tél. 031 635 38 99  
op-tramelan@be.ch

## BIZ Bern

Bremgartenstrasse 37  
Postfach  
3001 Bern  
Tél. 031 633 80 00  
biz-bern@be.ch

## BIZ Burgdorf

Dunantstrasse 7A  
3400 Burgdorf  
Tél. 031 635 52 00  
biz-burgdorf@be.ch

## BIZ Interlaken

Schloss 9  
3800 Interlaken  
Tél. 031 635 36 30  
biz-interlaken@be.ch

## BIZ Langenthal

Weststrasse 26  
4900 Langenthal  
Tél. 031 636 13 83  
biz-langenthal@be.ch

## BIZ Langnau

Burgdorfstrasse 25  
3550 Langnau  
Tél. 031 635 34 34  
biz-langnau@be.ch

## BIZ Thun

Scheibenstrasse 11C  
3600 Thun  
Tél. 031 635 59 00  
biz-thun@be.ch

**InfoService** [infoservice.op@be.ch](mailto:infoservice.op@be.ch), [www.be.ch/op-infoservice](http://www.be.ch/op-infoservice)